

STOP



A LA DISCRIMINATION



**LE FC GIRONDINS DE BORDEAUX
CONTRE LES PRÉJUGÉS**



SOMMAIRE

Edito	5
Le racisme	6
L'antisémitisme	10
Le sexisme	14
La LGBT-phobie	18
Les préjugés face au handicap	22
La grossophobie	26
Les violences intrafamiliales	30
Discriminations et réseaux sociaux	35
Pour approfondir, à lire, à voir...	36

STOP



EDITO

Vivre ensemble, notre Bien commun !

Racisme. Antisémitisme. Homo et transphobie. Sexisme. Préjugés contre le handicap. Grossophobie. Prévention des violences intra-familiales. Nos mots ont un sens. Nos actions aussi. Le Club nous invite à réfléchir à notre place dans le monde. Vis-à-vis de l'Autre. L'altérité. « La caractéristique de ce qui est autre ». Larousse le définit ainsi. Reconnaître l'autre. Accepter la différence nous rend conscient de ce que nous sommes. Une des composantes d'un système. Chacun à sa place. Chacun tient sa place.

Par nos mots et nos actions, nous pouvons, tour à tour, passer de la position d'auteur de comportements irrespectueux à celle de victime de ces mêmes agissements. L'idée de ce document n'est pas de juger. Le sens de ce document est d'éclairer. De comprendre et d'accompagner. Et, plus que tout, de libérer la parole. D'inviter au dialogue. A la compréhension. De l'autre.

Cet Autre encore. Toujours. Reconnaître l'autre nous permet donc d'agir en conscience. De comprendre la portée de nos actes et de nos paroles. C'est essentiel pour vivre ensemble avec le plus de fluidité possible. Loin des rapports de force et de pouvoir. Pour des sportifs, ceci est valable sur le terrain. En dehors du terrain. Avec vos amis. Dans vos familles. Dans vos relations amoureuses.

Ce document ouvre un espace de dialogue autour de sujets fondamentaux. Le respect de l'autre, dans toutes ses diversités et toutes ses nuances, s'inscrit comme la priorité du Club. Vivre ensemble, notre Bien commun à tous. Avec consentement.

RACISME

“ LA FRANCE N'EST PAS QU'UN PAYS DE BLANCS ”

Joueur de N3, FC Girondins de Bordeaux

STOP



A LA DISCRIMINATION





LE RACISME, C'EST QUOI ?

Le racisme, c'est créer des différences entre les personnes. Le raciste considère que sa « race » est supérieure aux autres. Un raciste est une personne qui n'aime pas une autre personne uniquement à cause de ses origines, de sa pauvreté, de sa couleur de peau, de sa religion ou d'autres raisons.. C'est une discrimination.

Dimanche 27 avril 2014

FC BARCELONE-VILLAREAL (3-2).

Dani Alves joueur du FC Barcelone tire un corner.

Une banane est lancée par un supporter de Villarreal dans sa direction.

Le Brésilien préfère en rire et décide de manger le fruit avant de tirer.



« C'EST PAS MAL POUR UN NOIR...

(...) UN JOUEUR QUI N'A ÉTÉ TITULAIRE QUE 17 FOIS »

*Daniel Bravo sur la performance de Nuno Da Costa (Strasbourg)
sur Bein Sport- 2019*

De grands joueurs français sont issus de la diversité culturelle,
en voici des exemples :





LES DROITS

La LFP a mis en place une « fiche de signalement ». Cette fiche a pour but de signaler les auteurs d'insultes, de propos et de chants racistes, antisémites, homophobes ou sexistes dans les stades. Cette fiche est accessible à tout le monde et anonyme sur le site de la Licra.

- Apporter un soutien à la « victime ».
- Reconnaître les faits et créer un dossier pour trouver des témoins, vidéos..
- Rapidement sanctionner.
- Faire comprendre l'erreur en condamnant à des stages de citoyenneté.

Des numéros de téléphone sont disponibles pour les personnes victimes de menaces, injures... Appelez les numéros suivants pour déposer plainte ou orienter et accompagner la victime dans ses démarches : **SOS Racisme : 01 40 35 36 55** et **la LICRA : 01 45 08 08 08**.

RAPPEL À LA LOI



Loi Pleven de 1972 :

le racisme (public ou non) est un délit puni par des peines qui vont de l'amende à la prison ferme.

Loi de 1985 :

protection contre les discriminations embauche et logement.

Loi de 2017 :

dispositif renforcé et étendu sur internet.

En 2018 :

renforcement de la loi et des obligations de détection, de signalement et de suppression de contenus illicites sur Internet.

Toutes ces règles s'appliquent aussi sur les réseaux sociaux !

Les différents types de propos

L'INJURE RACISTE

Expression ou terme envers une personne ou groupe de personnes en fonction de leurs origines, appartenance, non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion.



INJURE
NON PUBLIQUE

= 750€ amende min.



INJURE
PUBLIQUE

= 6 mois de prison
et 22 500€ d'amende.

LA PROVOCATION À LA DISCRIMINATION, À LA HAINE OU À LA VIOLENCE RACISTE



PROVOCATION
NON PUBLIQUE

= 1500€ d'amende.



PROVOCATION
PUBLIQUE

= 1 an de prison
et 45 000€ d'amende.

ANTISÉMITISME

“ AUSCHWITZ EST VOTRE PAYS : LES FOURS
SONT VOTRE MAISON. ”

LES SUPPORTERS DE LA LAZIO
face à l'AS Roma.

STOP
A LA DISCRIMINATION





L'ANTISÉMITISME, C'EST QUOI ?

Un antisémite est celui qui éprouve de la haine pour les personnes de religion ou d'origine juive. Cela peut se traduire par des insultes, des menaces, des dégradations ou des actes violents contre les juifs.



« Il y avait une chose très importante pour le board d'Arsenal, c'était l'argent ».

Jean-Michel Larqué (sur l'antenne de RMC, le 17.08.2011) à propos d'Arsène Wenger et de la direction majoritairement juive.

339

actes antisémites recensés en 2020.

84%

des juifs entre 18 et 24 ans affirment déjà avoir été victimes d'actes antisémites.

43%

des Français juifs admettent se sentir menacés dans la vie quotidienne.



LES DROITS

En cas d'injure ou diffamation antisémite, il faut porter plainte dans un délai de moins de 3 mois. S'appuyer sur des associations comme la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la Ligue contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) ou Sos Racisme.

Numéro contact de :

La LDH : 01 56 55 51 00
Permanence juridique :
perm@ldh-france.org
www.ldh-france.org

SOS Racisme : 01 40 35 36 55
servicejuridique@sos-racisme.org
www.sos-racisme.org

La LICRA : 01 45 08 08 08
www.licra.org/agir/signaler-formulaire

RAPPEL À LA LOI



Loi Pleven de 1972 :

L'antisémitisme n'est pas une opinion, c'est un délit.

Le droit pénal réprime l'antisémitisme. Les peines sont plus sévères selon la motivation de l'auteur de l'infraction.

Loi de 1981 :

punit des actes racistes.

Loi de 1985 :

protection contre les discriminations embauche et logement.

Loi de 2017 :

dispositif renforcé et étendu sur internet.



L'INFRACTION PEUT ÊTRE PUNIE
de 45 000€ d'amende
et d'un an d'emprisonnement.

SEXISME

“UNE FEMME NE PEUT PAS PARLER TACTIQUE.”

FULVIO COLLOVATI
Ancien joueur.

STOP
A LA DISCRIMINATION





LE SEXISME, C'EST QUOI ?

Idéologie qui repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations sont très diverses : des formes à l'apparence anodines (stéréotypes, « blagues », remarques) jusqu'à plus grave (discrimination, violence, viol, meurtre).



WORLD FOOTBALL CUP

Première édition

1991

féminine

VS

1930

masculine

DROITS TV

EURO 2021
Femmes

13M€

Canal + / TF1

VS

EURO 2021
Hommes

50M€

Canal + / M6

Fin 2011, les 2 équipes stars du foot féminin : PSG-OL se rencontraient. Le Camp des Loges : terrain habituel de la section féminine ne peut être utilisé. Problème de captation par le diffuseur. Elles n'ont pas eu le droit de s'affronter au Parc des Princes. La raison ? **La pelouse devait rester en bon état pour le match des hommes.**

« Des vraies pompes ou des pompes de femmes ? »

« Prends un ballon plus léger, c'est une fille »

« Une femme ne peut pas parler tactique »
Fulvio Collovati

« Tu sais twerker ? »
Martin Solveig à la première Ballon d'or
Ada Hegerberg.



LES DROITS

1907

première loi.
Les femmes mariées
peuvent disposer de
leur salaire.

1946

droit de vote
des femmes.

1965

émancipation
des femmes.
Elles peuvent
travailler sans
l'autorisation de
leur mari.

1974

loi d'Interruption
Volontaire de
Grossesse (IVG)

Signalez les faits à la police ou la
gendarmerie
En cas d'urgence appelez le 17.

Numéro de contact
Violences Femmes Infos : 39 19.
Pour recevoir une écoute
et un accompagnement anonyme.

RAPPEL À LA LOI



L'INJURE OU DISCRIMINATION



NON PUBLIQUE
(un sms par ex.)
= **750€ amende min.**



PUBLIQUE
(entendue et lue)
= **6 mois de prison**
et **22 500€ d'amende.**

LA DISCRIMINATION FONDÉE SUR LE GENRE



= **peine de prison de 3 à 10 ans**
et **entre 45 000 et 75 000€ d'amende.**

LGBT-PHOBIE

“ IL Y A ENCORE CES CODES DE VIRILITÉ ET
CLICHÉS DANS LE MONDE DU SPORT. ”

TRISTAN POUPARD
Directeur du Girofard

STOP



A LA DISCRIMINATION





LA LGBT-PHOBIE, C'EST QUOI ?

La LGBT phobie est un refus voire une détestation de toute relation amoureuse ou sexuelle entre des personnes du même sexe ou genre. La LGBT-phobie qualifie une personne qui manifeste un rejet des lesbiennes, gays, bi et trans-sexuels..

« Tant que je joue au haut-niveau, je ne peux pas dire qui je suis vraiment, c'est comme ça ».

Joueur de Ligue 1 anonyme dans le livre de Bruno Godaret, Sex Football Club.

« L'homophobie est le pire des fléaux dans le football masculin, mais on ne le reconnaît pas » *Ouissem Belgacem.*



« LFP, PSG, laisse-moi te chanter, d'aller te faire en..., je passerai pas à la TV, parce que mes mots sont pas très gais. »

Banderole des ultras messins lors de Metz-Paris SG, le vendredi 30 août 2019 qui a été interrompue quelques minutes.

Olivier ROUYER

1^{er} footballeur français
à avoir fait son
coming-out
en 2008, 18 ans après
la fin de sa carrière.

Pauline PEYRAUD-MAGNIN

1^{ère} footballeuse
française en activité
à rendre publique
son homosexualité
en 2020.

Billie Jean KING

1^{ère} sportive
(joueuse de tennis)
de l'histoire à avoir
fait son coming-out
en 1981.



LES DROITS

Loi 1981

déclassification de l'homosexualité comme une maladie.

Loi 1999

reconnaissance des couples homosexuels.

Loi 2004

protection contre toutes les autres formes de discrimination.

Loi 2013

autorisation du mariage entre personnes du même sexe.

En cas d'injure et de diffamation homophobe :

- Sur les **réseaux sociaux**, bloquer cette personne et signaler le comportement directement au responsable du réseau social.
- Le **PHAROS** (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), géré par des policiers et gendarmes spécialisés permet de signaler des contenus illicites sur Internet :
www.internet-signalement.gouv.fr
- Contacter la **gendarmerie** ou la **police** par messagerie instantanée : **www.service-public.fr/cmi**
- Le **Girofard** : lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité au 34 rue Bouquière à Bordeaux. Tél : **09 54 19 65 04**.

RAPPEL À LA LOI



L'INJURE OU DISCRIMINATION



NON PUBLIQUE

La peine encourue est
une contravention
de 1 500€



PUBLIQUE

= 1 an de prison et
45 000€ d'amende.

PRÉJUGÉS FACE AU HANDICAP

“ LE SPORT M'A PERMIS DE ME FAIRE
AVANCER, DE M'OUVRIR. ”

ALEXIS ROCHER,
créateur du Foot Fauteuil Phenix

STOP
A LA DISCRIMINATION





LES PRÉJUGÉS FACE AU HANDICAP, C'EST QUOI ?

Les préjugés sont encore tenaces et les clichés bien marqués par méconnaissances des handicaps. La France, en 2020, compte près de 12 millions de personnes en situation de handicap. Pour 80 % des cas, il s'agit de handicaps « invisibles », qui ne se remarquent pas au premier regard. Comme un traumatisme crânien, un handicap physique léger, une surdit , etc... Il ne faut pas se fier   ce que l'on voit pour juger d'un handicap.



Jeux Olympiques 2008, le sprinteur sud-africain handicapé, **Oscar Pistorius** court avec les athlètes valides. En 2017, Oscar Pistorius est condamné   13 ans et 5 mois de prison pour l'homicide volontaire de sa compagne, Reeva Steenkamp.



Jeux Olympiques 2016, **Arnaud Assoumani** est le premier athlète handisport français   remporter une médaille nationale avec les valides.



LES DROITS

Loi 1985

protection contre les discriminations embauche et logement.

Loi 2005

égalité des droits et des chances, la participation et l'égalité des personnes handicapées. Une entreprise de plus de 20 salariés doit embaucher 6% de travailleurs handicapés.

Loi 2016

renforcement de la loi de 2005 sur certains aspects (harmonisation secteur privé/public, accessibilité numérique).

RAPPEL À LA LOI



En cas de non-respect du nombre de travailleurs handicapés dans une entreprise



= amende de 400 à 600 fois le smic

Le délaissement d'une personne vulnérable qui n'est plus en mesure de se protéger



= 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende

Violences habituelles sur mineur de 15 ans ou personne vulnérable



= entre 5 et 30 ans d'emprisonnement

GROSSOPHOBIE

“ COMMENT VAS-TU BOUBOULE ? ”

Expression détestable, trop courante.

STOP



A LA DISCRIMINATION





LA GROSSOPHOBIE, C'EST QUOI ?

La grossophobie est l'ensemble des comportements qui discriminent les personnes grasses, obèses ou en surpoids. Elle a pour origine des préjugés et des stéréotypes négatifs selon lesquels le fait d'être gros est une question de volonté personnelle et que les personnes grasses seraient ainsi les seules responsables de leur surpoids.



« Tu es grosse, tu as du gras sur le ventre ».

Ex compagnon de Marion Bartoli, joueuse professionnelle de tennis.

« Quand on me parle de grossophobie, je pense à des mots, des rires, des regards, des réflexions blessantes et profondément méchants sur les gens dits "en surpoids" »



Clémence, 16 ans



En avril 2020, les Pays-Bas annoncent la fin de leur championnat à cause de la COVID-19. Le présentateur Jort Kelder réagit : **« Nous sommes en train de sauver des octogénaires, trop gros, et qui ont fumé. À un moment donné, il serait temps de penser à équilibrer les intérêts. »**

ADEBAYO AKINFEWA,

joueur de football professionnel. **110 kilos et 1,80 mètres.**

Attaquant à Wycombe Wanderers,

auteur de **54 buts** en **176 rencontres.**



LES DROITS

Loi 1985

protection contre les discriminations embauche et logement.

Depuis 2001

la grossophobie est reconnue par la loi.

Depuis 2014

la Cour européenne de justice a reconnu l'obésité comme un handicap.

Il est possible de porter plainte en prouvant un acte discriminatoire.

En cas d'injure et de discrimination :

Signalez les faits à la **police ou la gendarmerie**
appelez le 17.

Ligue contre l'obésité

www.liguecontrelobesite.org

aide juridique, sociale et psychologique

04 48 206 206

numéro unique et gratuit

aide.obesite@liguecontrelobesite.org

RAPPEL À LA LOI



**Pour toute discrimination
envers l'apparence
physique d'un individu**



**= amende de 45000€
et une peine de
3 ans de prison.**

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

“ UNE GIFLE N'A JAMAIS FAIT DE MAL À PERSONNE. ”

Phrase trop entendue.

STOP



A LA DISCRIMINATION





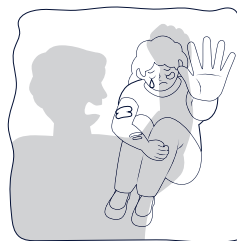
LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, C'EST QUOI ?

Il existe plusieurs types de violences intrafamiliales :

- **Les violences physiques** : les gifles, coups mais également le fait de frapper avec des objets, retenir l'autre, le bousculer. Tout contact physique avec l'intention d'agresser et/ou de faire peur à l'autre.
- **Les violences verbales** : les violences psychologiques ou morales peuvent être très subtiles et pas toujours accompagnées par des violences physiques. Elles peuvent prendre différentes formes : dévalorisations, des vexations, des attitudes ou propos méprisants, remarques désobligeantes, des réflexes sournois (sur le poids, la coiffure), du dénigrement « *tu n'es bon à rien* », des humiliations « *elle ne comprend rien* », des intimidations...
- **Les violences sexuelles intrafamiliales** peuvent être caractérisées par un passage à l'acte (viols, agressions sexuelles, etc.), qui constitue une infraction pénale. Elles peuvent également faire référence à un climat incestuel. Le climat incestuel est considéré comme faisant partie des violences sexuelles intrafamiliales du fait des conséquences qu'il engendre sur le plan de la santé. Il se réfère à un climat psychique et relationnel qui porte l'empreinte de l'inceste sans passage à l'acte sexuel. Il est caractérisé par un climat familial équivoque, qui peut se traduire par une insuffisance de limites et d'interdits au sein de la famille, d'une érotisation des relations parents-enfants, d'un non-respect de l'intimité physique et psychique de l'enfant, des confidences à caractère sexuel de la part des adultes à l'enfant ou d'une attention excessive des parents concernant la sexualité de l'enfant, etc. Ce climat incestuel peut aboutir à un déni d'altérité et faire entrave au développement de l'enfant.

« Mais que tu es con mon fils ! »

Cette phrase n'est pas normale. C'est une injure et de la maltraitance.



En 2020

260 500
coups et blessures
volontaires
ont eu lieu dans le
milieu familial.

Les signaux de détresse à repérer :

- Perte de confiance, isolement.
- Perte d'intérêt pour la pratique sportive.
- Perte de l'appétit.
- Évitement vis-à-vis de l'entraîneur, du personnel du club, d'autres sportifs.
- Sur-habillage du sportif.
- Signe de dépression (troubles du sommeil, absence de concentration, baisse des performances, retards, absences..).



LES DROITS

39 19

numéro d'aide et d'écoute **anonyme gratuit**.
[arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)
pour un signalement en ligne.

En cas d'urgence, faites le **17**
pour faire intervenir la police ou la gendarmerie
ou le **114** par **SMS**.

Se signaler au pharmacien
qui alertera à son tour **les forces de l'ordre**

RAPPEL À LA LOI



Loi 1898

placement
des enfants si
violences.

Loi 1935

assistance et
surveillance des
mineurs.

Loi 1970

suppression de la
« puissance paternelle »
en « autorité parentale ».

Loi 2018

loi renforçant
la lutte contre
les violences
sexuelles et
sexistes.

2019

mise en place de plusieurs dispositifs pour lutter contre les violences dans la famille.

- L'ordonnance de protection.
- Le retrait de l'exercice de l'autorité parentale lorsque des violences ont été commises par un parent.
- La délégation ou la suspension de l'autorité parentale.

STOP





DISCRIMINATIONS ET RÉSEAUX SOCIAUX

Par le biais de commentaires ou de posts haineux, les messages sont souvent exprimés de façon plus virulente sur les réseaux sociaux que dans la vie « réelle ». L'écran fait barrage, empêchant la confrontation directe, les internautes s'expriment donc plus ouvertement.

Qu'il s'agisse de discours racistes, antisémites, sexistes, anti-LGBT, grossophobes, ces propos en ligne peuvent circuler de manière virale très facilement. La liberté d'expression ne permet pas de tenir publiquement des propos racistes sur internet ou pouvant porter atteinte à la dignité humaine. Internet et les réseaux ne sont pas un espace de non-droit et l'incitation à la haine y est tout aussi illégale que dans le monde réel.

● Que pouvez-vous signaler ?

Vous pouvez signaler les faits :

- Toutes les sortes de discriminations évoquées précédemment dans ce dossier,
- Les comportements que vous jugez immoraux ou nuisibles,
- Pédophilie et pédopornographie,
- Expression du racisme, antisémitisme et xénophobie,
- Incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse,
- Terrorisme et apologie du terrorisme,
- Escroquerie et arnaque financière.

● Vous voulez agir, comment faire ?

Les propos discriminatoires sur Internet sont interdits et peuvent être dénoncés. Les contenus peuvent être signalés de manière anonyme auprès du site ou réseau social.

Lorsque vous voyez des contenus illicites :

- Signalez les contenus inappropriés afin qu'ils soient supprimés.
- Évitez de les commenter, de les « liker » ou de les partager. Dans le but d'éviter à les rendre encore plus visibles.
- Bloquer une personne pour empêcher toute mise en contact.

● À qui en parler ?

- **PHAROS**, géré par les policiers et gendarmes spécialisés.
Permet de signaler des contenus illicites se trouvant sur Internet : internet-signalement.gouv.fr
- **DILCRAH**, Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT.
- **LICRA**, association contre le racisme et l'antisémitisme.



Envie d'approfondir sur un sujet ? C'est par ici :

À LIRE :

- **Croire en ses rêves ! Le journal d'une championne** - Amandine Henry, Sophie Nanteuil, Aveline Stokart (Rageot, 2019). Un roman junior, accessible dès 9 ans.
- **Ne jamais rien lâcher** - Marinette Pichon (First Editions, 2018). Témoignage de la plus grande joueuse française et icône du football féminin.
- **Le livre noir du sport** - Patrick Karam et Magalu Lacroze (Plon, 2020). L'auteur décrit les déviances dans le monde du sport, souvent occultées par souci de renvoyer une image favorable. Il se penche successivement sur le sexisme, l'homophobie, le racisme, la violence...
- **Le deuxième sexe** - Simone de Beauvoir (tome I et II, Gallimard, 1949). Œuvre révolutionnaire sur l'égalité homme/femme.
- **Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes** - Nelson Mandela (Plon, 2018).
- **Adieu ma honte** - Ouissem Belgacem avec Eléonore Gurrey (Fayard, 2021).

À VOIR :

Documentaire :

- **Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste** - (2021, Canal +) Documentaire de Marie Portolano sur le harcèlement dont font l'objet les femmes dans les rédactions sportives.
- **On achève bien les gros** - (2020, ARTE et LCP). Explore et dénonce les conséquences néfastes de la grossophobie, à travers le témoignage de la journaliste et romancière Gabrielle Deydier.

Série :

- **Vestiaires** - (Depuis 2011, France 2). Série d'épisodes de 2 minutes. Deux nageurs handicapés se retrouvent chaque semaine pour leur entraînement et nous font partager leur vision du monde pleine d'humour et de dérision.

Film :

- **Invictus** - Film de Clint Eastwood (2009). En 1995, pour unir l'Afrique du Sud, déchirée par l'apartheid, Nelson Mandela appelle l'équipe nationale de rugby à gagner la Coupe du Monde.
- **Miss** - de Ruben Alves (2020). Alex, petit garçon de neuf ans, rêve de devenir Miss France quand il sera grand.
- **Les crevettes pailletées** - de Cédric Le Gallo et Maxime Govare (2019). Histoire vraie d'une équipe de water-polo gay participant aux Gay Games.



Merci à

Tristan Poupard, directeur du Girofard pour sa participation et disponibilité,
Alexis Rocher, fondateur foot fauteuil phénix pour sa participation et le partage de son quotidien,
Joséphine Gireau, qui a réalisé un travail remarquable de recherche,
L'équipe N3 du FCGB pour sa participation et implication à l'écriture de la rubrique sur le racisme,
Toutes les personnes ayant contribué à la conception de ce livret.

Réalisé par le service de la communication du FC Girondins de Bordeaux.

Directrice RSE : Sylvie Pépin.
Directeur artistique : Daniel Maurin.
Responsable des contenus : Cyril Jouison.
Graphiste : Christine Watrin.
Rédactrice : Joséphine Gireau.

Tous droits réservés – FC Girondins de Bordeaux – Octobre 2022.





